



Janvier 2017

Bonne et
heureuse
année
2017



www.roke-lez-beaupre.fr

ROCHE INFOS

Bulletin d'information

Municipalité de Roche-Lez-Beaupré



**Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h**

Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

En cette période de fêtes, nous voudrions que chacun trouve joie et sérénité. La reprise économique tant attendue semble s'améliorer, et l'emploi connaît une légère progression.

Cette perspective devrait nous permettre d'aborder la nouvelle année avec un léger optimisme, même si la rigueur budgétaire est toujours de mise.



La Commune va engager en 2017 l'extension des locaux périscolaires, pour offrir aux enfants de meilleures conditions d'accueil au centre de loisirs et à la cantine. Dès le début d'année, le Conseil municipal étudiera les projets à inscrire au budget 2017, qui vous seront exposés dans les prochaines semaines.

2017 marquera également la suite des transferts de compétences de la Commune au profit de la CAGB. La loi NOTRe impose ces transferts, nul ne peut y déroger, même si la place de la commune dans le paysage administratif, s'en trouvera à terme, affaibli.

Bonne année à tous ! Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux, offerts par la Municipalité, le samedi 7 janvier à 19h salle Lumière.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Samedi 7 janvier : **vœux de la Municipalité**, salle Lumière à 19h
- Mercredi 4 janvier : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Samedi 21 janvier : **marché des producteurs** Place Pasteur de 8h30 à 12h
- Lundi 30 janvier : **Conseil municipal**, à la mairie à 19h

Conseil Municipal du 5 décembre

Elections et réorganisation au sein du Conseil municipal

A l'ouverture de la séance le Conseil observe une minute de silence à la mémoire de Jacqueline Ménétrier, première adjointe, décédée brutalement le 31 octobre 2016.

Afin de poursuivre son action engagée dans les Affaires sociales, scolaires et associatives, le Conseil a élu, à bulletins secrets, Philippe Coutin.

Par 12 voix, 2 abstentions et 3 trois refus de vote, Philippe Coutin devient 4° adjoint et percevra une indemnité égale à celle des adjoints actifs. Philippe Vallet prend le poste de premier adjoint, Nicole Weinman prend le poste de 2° adjoint, Thierry Beaumont prend le poste de 3° adjoint.

Le Maire a désigné Christine Cellier en qualité de conseillère déléguée, aux Affaires sociales et scolaires pour seconder l'adjoint en poste, ainsi que Jacky Troisgros en qualité de conseiller délégué à la forêt, aux espaces verts et au fleurissement, pour seconder l'adjointe.

Jacqueline Ménétrier avait été élue dans certaines commissions communales et intercommunales ; sont désignés pour la remplacer :

- Relations avec le Comité de jumelage : Philippe Vallet
- Relations avec le Comité des fêtes : Philippe Coutin
- Comité de suivi du CLSH : Philippe Coutin
- Délégué au SEEB : Philippe Coutin
- Déléguée suppléante au SIVU : Séverine Tournier-Vallet

Demande de subvention au Département et à l'Etat pour l'extension des locaux de la cantine et du centre de loisirs

Afin de créer une extension de la salle de cantine d'environ 110 m², d'implanter des locaux techniques et sanitaires et d'améliorer la performance énergétique par une chaudière collective à plaquettes bois, le Conseil municipal sollicite une subvention du conseil général et de l'Etat. Les travaux sont évalués à 545 829 € H.T. et le montant des subventions attendues pourrait représenter 50 % des travaux.

Frais de fourrière automobiles

Les trottoirs rochois sont parfois encombrés de véhicules « ventouses » qui stationnent des semaines ou des mois sans bouger.

En l'absence de fourrière communale, le maire ne disposait pas de moyens d'intervenir.

Le Conseil municipal a adhéré à la fourrière à véhicules de la CAGB, permettant l'enlèvement des véhicules. Le service sera effectif au 01/02/2017.

Convention avec la ludothèque associative

L'association « Familles Rurales » a proposé en 2015 et 2016 aux Rochois un service de ludothèque itinérante qui permet aux familles d'accéder à des espaces pour jouer sur place et/ou emprunter des jeux :

Les Rochois sont satisfaits du service, ainsi que les écoles et les associations d'assistantes maternelles, le Conseil a autorisé le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat avec « Familles Rurales » pour le fonctionnement de la ludothèque « la Toupie » pour les années 2017-2018-2019-2020. La participation annuelle est d'environ : 2 800 €.

Prochaine séance du Conseil prévue le 30 janvier à 19h.

Travail des commissions

Ecoles - Cette année, les effectifs sont de 168 élèves pour l'école primaire et devraient être stables l'année prochaine. Il n'y a donc pas d'évolution à prévoir dans le nombre de classes. Pour les élèves de CM 1 et CM2, une classe verte est prévue pour le mois de juin 2017 à Levier. Un livret scolaire unique, sous forme informatique, pour les enfants du CP jusqu'à la 3ème, va être mis au point.

Forêts - 20 affouagistes se sont présentés courant novembre pour l'attribution des lots. Chacun aura 12 stères au prix de 6 € le stère.

PC/DP - Un seul permis de construire modificatif a été déposé et plusieurs déclarations préalables pour des aménagements de propriétés ont été examinées.

Bâtiments - Les vitrages de la salle Jouffroy d'Abbans ont été remplacés. Pour les travaux du réaménagement du presbytère, un appel d'offres a été lancé. Une étude a été menée sur le bilan énergétique des bâtiments communaux et des économies sensibles ont été enregistrées.

Innovation à Roche

L'imagination et le talent sont toujours au rendez-vous à Roche pour décorer le rond-point d'entrée sur la RD 683. Chacun a eu le loisir d'admirer le travail de l'association "Activités manuelles" et des employés communaux.

Félicitations pour la conception et la réalisation de ce rond-point pour l'agrément de tous, Rochois et automobilistes de passage!



A tous les propriétaires de basses-cours...

Par suite de la pandémie d'influenza aviaire H5N8, le Ministère de l'Agriculture a décrété "très élevé" le risque de contamination et impose certaines mesures prophylactiques aux possesseurs de basses-cours :

- obligation de confinement des volailles ou de pose de filets pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages : **sans dérogation possible** ;

- interdiction de tout rassemblement de volailles (marchés) ou alors avec dispositions mises en oeuvre permettant d'éviter le contact avec des oiseaux sauvages et entres volailles d'élevages différents ;

- interdiction de lâchers de gibiers à plumes sur tout le territoire. Les lâchers de faisans et de perdrix peuvent être autorisés sous certaines conditions.

Ces mesures sont valables pour l'ensemble du territoire national.

Les demandes de dérogations peuvent être demandées à :

DDCSPP du Doubs
11 bis, rue Nicolas Bruand
25043 BESANCON Cedex
ddecsp@doubs.gouv.fr



Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes ?



Après les fêtes de fin d'année, vos sapins de Noël en fin de vie pourront être apportés dans la cour de l'atelier communal.

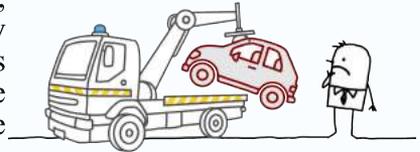
Un espace prévu à cet effet sera mis en place jusqu'au 31 janvier.

Pensez-y, ne l'abandonnez pas n'importe où !

Mise en place d'une fourrière à véhicules intercommunale au 1/02/16

La plupart des communes sont confrontées au problème de véhicules «ventouses» abandonnés sur un trottoir ou une place et qui y restent des mois. L'enlèvement était compliqué juridiquement et onéreux pour la commune.

Dans le cadre de l'intercommunalité, les communes de la CAGB qui souhaitent y adhérer, bénéficieront des services d'enlèvement, de garde, d'expertise et de destruction d'une fourrière intercommunale gérée par la société City-car.



L'amende pour une voiture particulière en infraction et conduite en fourrière est la suivante :

Tarifs 2017

Opération préalable	Voiture particulière	15.20 €
Enlèvement	Voiture particulière	116.81 €
Garde journalière	Voiture particulière	6.19 €/jour
Expertise après 3j	Voiture particulière	61 €

Nous comptons sur le civisme des Rochois pour éviter de contrevenir aux bonnes règles de stationnement. Dans le cas contraire, ce nouveau service sera mis en œuvre.

Nouvelle activité : Roche Burger



Ouvert depuis le 1er décembre, le Roche Burger a pris place devant l'ancienne station essence, le long de la RD 683.

Séverine vous accueille de 11h à 14h du lundi au samedi et de 18h à 21h du jeudi au dimanche.

Venez dégustez hambrugers, paninis, hot dog ou encore américains, fabriqués sous vos yeux avec des produits locaux (pain et fromage issus de commerces Rochois).

N'hésitez pas à passer commande au 06 74 74 70 06.

Plateau intergénérationnel

Le projet d'un plateau intergénérationnel sur le territoire communal avait été retenu dès l'installation de la nouvelle Municipalité en 2014. Une commission avait été créée à cet effet et elle travailla en partenariat avec l'ONF sur ce sujet. Le site retenu était l'entrée du chemin de la Cototte, côté des Vaux et le Conseil municipal, lors de sa réunion de février 2016, adopta le principe d'une réalisation de cet espace sur deux exercices budgétaires.



En 2016 une première tranche de travaux fut effectuée sous la maîtrise d'oeuvre de l'ONF et consista en :

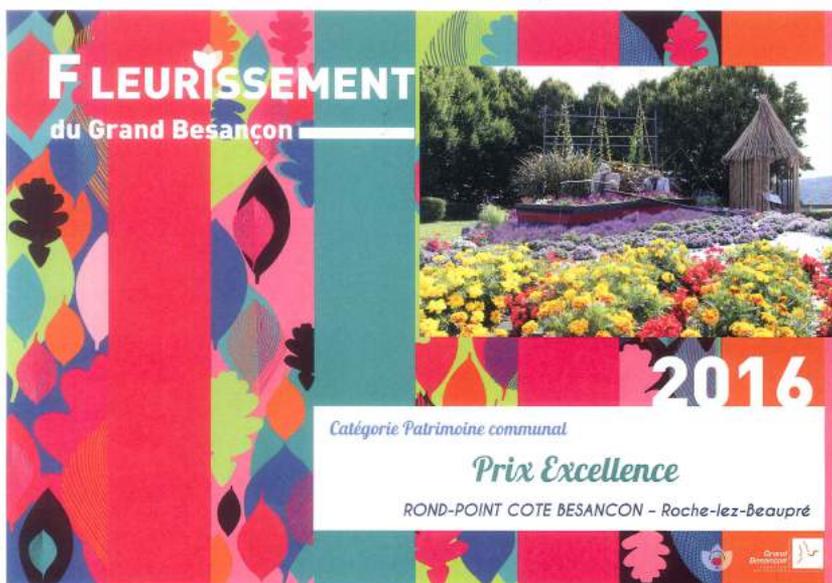
- la création d'un parking avec nivellement de la surface, gravillonnage et barrière en bois;
- une aire de pique-nique avec tables, bancs, poubelles, barbecue à double foyer en pierres maçonnées;
- un espace-forme correspondant à un parcours santé concentré sur une aire circulaire sablée avec les agrès les plus courants.

La seconde tranche sera réalisée en 2017 et consistera en l'aménagement d'un terrain de pétanque ombragé, d'un abri ouvert sur pilotis et d'une cabane perchée pour les enfants.

Ce plateau est à la disposition de tous pour créer une ambiance conviviale entre toutes les générations ! La seule contrainte, c'est de bien utiliser les poubelles afin que tout le monde ait plaisir à se retrouver dans un lieu propre.



Fleurissement 2016



Calendrier 2017 de la ludothèque

L'association « Familles Rurales » a proposé en 2015 et 2016 aux Rochois un service de ludothèque itinérante qui permet aux familles d'accéder à des espaces pour jouer sur place et/ou emprunter des jeux. Au vu de son succès, l'opération a été renouvelé pour l'année 2017.

Ces rencontres auront lieu, sauf indications contraires, le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h à la salle Lumière, suivant le calendrier ci-dessous :

- mercredi 4 janvier
- mercredi 1er février
- mercredi 1er mars
- jeudi 27 avril de 15h à 18h
- mercredi 3 mai
- mercredi 7 juin
- mercredi 12 juillet (à la salle Jouffroy d'Abbans)
- mercredi 6 septembre
- mercredi 4 octobre
- mercredi 25 octobre
- mercredi 6 décembre



Histoire de cloches ...

L'église du village en est à sa quatrième génération de cloches ! Et celles qui sonnent tous les jours à midi et à dix-huit heures rythment, un peu, la vie de Roche.

La première fut installée lors de l'érection de la chapelle primitive en 1682 et on ne possède aucun renseignement sur les noms de ses parrain et marraine.

A l'occasion de la rénovation complète de l'église en 1769 (notamment démolition de l'ancien clocher et élévation d'une tour de 42 pieds de haut: soit environ

13 m), il fut décidé d'installer une nouvelle cloche d'un poids de 550 livres. Puis réflexion faite, on pensa qu'elle serait insuffisante pour être entendue dans tout le village. Alors, sa masse fut portée à 973 livres. La bénédiction de cette cloche eut lieu le 26 novembre 1769, faite par l'abbé Pierre-Laurent Lhomme, "prêtre vicaire en chef à Roche". Le parrain fut Jean Bogillot et la marraine Jeanne-Antoine Bogillot, tous deux de Besançon. Mais ils se firent représenter par François Vitte le Vieux et Catherine Coquillot, les deux de Roche. Elle s'appelle donc Jeanne-Antoine. Cette cloche restera muette, en

Le 26 Nov 1769
L'abbé Pierre-Laurent Lhomme
prêtre vicaire en chef à Roche
après une
prière spéciale qui m'a été accordée de monseigneur
général, ay fait la cérémonie de la
bénédiction de la cloche de Roche pesant neuf
cent soixante et trois livres. Les parrain et
marraine ont été monseigneur Jean Bogillot
de Besançon et mademoiselle Jeanne-Antoine Bogillot
aussi de Besançon, les quels ne pouvant
être présents à la cérémonie ont fait faire
place et pour leur servir de témoins François
Vitte le Vieux et Catherine Coquillot les deux de
Roche la dite cloche dans la bénédiction a été
nommée Jeanne-Antoine Lhomme pasteur vic. en chef.

ce qui concerne le culte, pendant la

Terreur, selon la directive du 26 Frimaire An VI.

En 1833, une nouvelle cloche est fondue en note fa dièse ; elle est bénie par le curé François Lépine le 19 septembre. Elle a pour parrain Joseph-Fortuné Vitte et pour marraine Jeanne-Virginie Vitte. De ce fait, elle s'appelle Jeanne-Joséphine. C'est elle qui annoncera l'armistice le 11 novembre 1918.

Jeanne-Joséphine se trouvant fêlée, la Commune, propriétaire de l'église, décide, à l'automne 1937, d'en faire fondre une nouvelle et pour cela vote la somme de 4500 francs. Le prix ayant été estimé à 11500 francs, une souscription publique ouverte en décembre permet de récolter 10535 francs. Compte-tenu de la reprise de Jeanne-Joséphine pour 12 francs le kg, les sommes recouvrées permettent à l'entreprise Farnier de Robécourt (88) de fondre deux nouvelles cloches :

- une de 600 kg en sol ayant pour parrains Léon Piquard et André Vitte et marraines Francine Coquillot et Marie-Thérèse Caire. Elle s'appelle Léonie-Andrée-Francine-Marie-Thérèse ;

- une autre de 300 kg en si avec pour parrains Louis Bonzon et François Monnot et marraines Geneviève Monnot et Madeleine Eguillon. Elle porte le nom de Louise-Françoise-Geneviève-Madeleine.



Les cordes de chanvre qui permettaient de les actionner ont été remplacées, voici déjà plusieurs décennies, par l'électricité. Ces cloches ont sonné à toute volée le 8 septembre 1944 pour célébrer l'arrivée des soldats américains et la libération de Roche.

Culte : Paroisse de Beaupré

Dimanche 1er janvier : à 10h30, messe à Thise

Mardi 3 janvier : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 7 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 8 janvier : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 15 janvier : à 10h30, messe à Thise

Samedi 21 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 22 janvier : à 10h30, célébration de la Parole à Novillars

Samedi 28 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 29 janvier : à 10h30, messe à Vaire



Etat civil

Mariages

Lyse MALDINEY et Boris ROTA
le 3 décembre 2016



Tous nos vœux de bonheur !

Décès

Denise CASTIONI le 22 novembre 2016 à 87 ans.
Jacques CHAUDOT le 26 novembre 2016 à 83 ans.

Nos pensées accompagnent leur famille.



Calendrier 2017 de la collecte des déchets

1er semestre 2017

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
D 1		M 1		M 1	S 1	L 1		L 1		J 1	22
L 2		J 2		J 2	D 2	M 2		M 2		V 2	
M 3	1	V 3		V 3	L 3	M 3		M 3	18	S 3	
M 4		S 4		S 4	M 4	J 4		J 4		D 4	
J 5		D 5		D 5	M 5	V 5	14	V 5		L 5	
V 6		L 6		L 6	J 6	S 6		S 6		M 6	
S 7		M 7		M 7	V 7	D 7		D 7		M 7	
D 8		M 8	6	M 8	S 8	L 8		L 8		J 8	23
L 9		J 9		J 9	D 9	M 9		M 9		V 9	
M 10		V 10		V 10	L 10	M 10		M 10		S 10	
M 11		S 11		S 11	M 11	J 11		J 11		D 11	
J 12		D 12		D 12	M 12	V 12	15	V 12		L 12	
V 13		L 13		L 13	J 13	S 13		S 13		M 13	
S 14		M 14		M 14	V 14	D 14		D 14		M 14	24
D 15		M 15		M 15	S 15	L 15		L 15		J 15	
L 16		J 16	7	J 16	D 16	M 16		M 16		V 16	
M 17		V 17		V 17	L 17	J 17		J 17		S 17	
M 18		S 18		S 18	M 18	M 18		M 18		D 18	
J 19		D 19		D 19	M 19	V 19		V 19		L 19	
V 20		L 20		L 20	M 20	S 20		S 20		M 20	
S 21		M 21		M 21	J 21	D 21		D 21		M 21	25
D 22		M 22		M 22	S 22	L 22		L 22		J 22	
L 23		J 23		J 23	D 23	M 23		M 23		V 23	
M 24		V 24	8	V 24	L 24	M 24		M 24		S 24	
M 25		S 25		S 25	M 25	J 25		J 25		D 25	
J 26		D 26		D 26	M 26	V 26		V 26		L 26	
V 27		L 27		L 27	J 27	S 27		S 27		M 27	
S 28		M 28		M 28	V 28	D 28		D 28		M 28	26
D 29		M 29		M 29	S 29	L 29		L 29		J 29	
L 30		J 30	9	J 30	D 30	M 30		M 30		V 30	
M 31		V 31		V 31	L 31	J 31		J 31		S 31	

Associations des Parents d'Elèves

Le mois de décembre étant propice aux activités de l'APE, revenons un instant dessus.

Tout d'abord, le marché de Noël, le vendredi 9 décembre, moment important avec cette année la venue du Père Noël en famille accompagné de Mère Noël.

Après un petit spectacle dans les classes de maternelle, les enfants et les parents ou grands-parents se sont dirigés vers la salle Lumière. Ce sont entre 450 et 500 personnes qui ont foulé le gymnase de la salle Lumière déambulants de stand en stand. Les bénévoles avaient préparé toute la matinée les lieux avec goût et minutie. Ici, étaient installés les objets préparés par les enfants, les calendriers et papier emballage, par là, les chocolats, les bonbons et les gâteaux. Toutes les équipes étaient à pied d'œuvre pour fabriquer des crêpes et un vin chaud des meilleurs. Nous avons invité des officiels et



nous avons eu plaisir de voir le député Eric Alauzet et notre maire avec une partie du Conseil. Des bénévoles et du personnel du Crédit agricole ont maquillé les enfants et ceux-ci ont pu prendre des photos avec le Père Noël. Un loto, avec en premier lot un magnum de vin, clôtura l'activité. Le nettoyage de la salle se termina par un moment convivial autour d'une bonne table.

Le lendemain matin, les bénévoles étaient de nouveau ensemble pour la distribution de sapins. Cette activité avait été mise en sommeil durant quelques années et ce sont quelques trente cinq arbres qui ont été commandés. Le café et le vin chaud étaient offerts, même aux passants.

Le goûter de Noël des écoles s'est déroulé le mardi 13 ; le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires. Un Père Noël ou un bonhomme de neige avec du sucre d'orge ont été offerts aux enfants.

Pour le prochain trimestre, l'APE proposera des sorties familiales (raquettes à neige) et le trimestre suivant des sorties natures (parcs animaliers ou de jeux) en attendant carnaval et Pâques. Et cerise sur le gâteau, le moment fort, la kermesse du 17 juin 2017.

La Renaissance fête ses 50 ans !

En septembre 2017, l'association gymnique **La Renaissance** fêtera ses **50 ans** en organisant un samedi après-midi convivial à la **salle Lumière**.

Pour cela, le Comité de l'association recherche des photos de gymnastes, de concours de gym, de moniteurs... depuis l'année 1966 jusqu'à maintenant ainsi que des articles de presse. D'anciennes tenues de concours et d'entraînement seraient aussi les bienvenues pour compléter les plus récentes et ainsi montrer l'évolution dans ce domaine.

Si vous avez l'une ou l'autre de ces choses en votre possession et que vous voulez bien les prêter au Comité, pouvez-vous les apporter ou les envoyer **de préférence avant fin février 2017 à l'adresse suivante** :

Martine PUTET – 2, rue de la Cascade – 25220 Roche-lez-Beaupré

ou par mail (lorsqu'il s'agit de photos ou d'articles de presse) à : souris.25220@gmail.com

Le Comité vous remercie par avance de votre collaboration et vous prie de bien noter vos noms et adresses au dos des photos et articles de presse et de les joindre aux tenues de gym pour que tout cela vous soit rendu sans problème après la journée-événement.



Juliette Labous



Après une course menée du début jusqu'à la fin, elle se fait rattraper pratiquement sur la ligne d'arrivée. Beaucoup de déception mais belle démonstration de Juliette Labous. C'était les championnats régionaux de cyclo cross à Valdahon le 3 décembre 2016 sur un terrain complètement gelé .

**Les membres de notre Comité
vous présentent leurs meilleurs vœux !**

« La Befana »



La célèbre sorcière de la légende italienne « La Befana » revient à Roche le vendredi 6 janvier 2017 à 15 h 50 à la cantine pour rencontrer les enfants du Centre de Loisirs : contes, chants, goûter.

Elle sera accompagnée de plusieurs de ses autres amies sorcières.

Repas annuel

Le repas traditionnel du Comité de Jumelage aura lieu le samedi 28 janvier 2017, Salle Lumière.

Vous trouverez dans le courrier joint le détail de cette soirée, ainsi que le bulletin d'inscription correspondant. Cette soirée toujours conviviale nous permet de réaliser nos divers projets d'échanges européens.

20 ème Anniversaire

Nous célébrerons le 20ème anniversaire de notre jumelage avec le village italien de Santa Brigida les 19, 20 et 21 mai 2017.

A cette occasion, en partenariat avec les enfants de nos deux villages, un arboretum sera planté à l'entrée du bois près du terrain intergénérationnel.



Le Comité de Jumelage est en relation avec les enseignants, l'équipe du Centre de Loisirs, l'Office National des Forêts et le Jardin Botanique de Besançon pour sensibiliser les enfants à participer activement à la préparation de cette manifestation sur le thème de la nature et de l'environnement.

Le programme détaillé des trois jours vous sera communiqué prochainement afin que vous puissiez tous vous associer au bon déroulement de cet anniversaire.

Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une **Belle et Heureuse Année 2017** et convie tous les adhérents à l'**Assemblée Générale, le Mardi 17 janvier 2017 à 20h.**

Noël n'est pas loin et petits et grands vont encore pouvoir rêver durant tout le mois de janvier 2017, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h, devant **une superbe et impressionnante collection de véhicules de pompiers et de personnages.**



Atelier Écriture Adultes : Jeudi 5 janvier 2017 de 17h à 19h.

Le Mardi des Mots : Mardis 10 et 24 janvier 2017 de 15h45 à 17h15.

Apéritif thématique : Jeudi 19 janvier 2017 : Balade photographique au fil des saisons à Roche-lez-Beaupré et ses environs par **Jean-Jacques Grussner.**



PREMIÈRE NUIT DE LA LECTURE : La Bibliothèque s'associe à la première édition de **la Nuit de la Lecture** en vous ouvrant ses portes **le samedi 14 janvier 2017 dès 18 heures et jusque tard dans la nuit** et en vous proposant de nombreux ateliers et animations pour enfants, ados et adultes. Réservez votre soirée et venez nombreux découvrir ce lieu sous son aspect nocturne avec ses mystères et ses surprises.

Vous trouverez tous les détails de cette première **Nuit de la Lecture** sur la feuille jointe.

Histoire de Roche : Vivre à Roche entre les deux guerres, témoignage de Mauricette Incerti (suite)

Dans la partie étable, nous avions environ 8 vaches, des montbéliardes et des vaches noires; je me souviens de la Blanchette, de Papillote, bien en chair et toutes avaient un nom. On avait 4 ou 5 veaux par an qui étaient vendus à Cattay ou à Lhote. Ils tetaient leur mère et après ils étaient nourris avec des boulettes que ma mère préparait, des boulettes faites de farine de maïs et de lait. Mon père ne buvait que du lait, pas de vin. Une fois que mes parents étaient allés chez le notaire à Besançon, j'ai été appelée par le cantonnier qui habitait la Malmaison et qui me criait : « Mauricette ! Mauricette ! Il y a une vache qui fait le veau » (c'était dans la pâture en-dessous de Pissot). Je suis allée chercher Louis Gurnot et nous sommes venus avec deux brouettes, garnies de paille, parce que cette vache d'habitude faisait deux veaux. En effet, deux veaux sont nés et nous remontâmes chacun notre brouette chargée chacune d'un veau. Comme le mien voulait se mettre debout sur ses pattes, j'étais obligée de le « tasser » pour qu'il ne passe pas par-dessus le bord de la brouette et nous les avons ramenés dans l'étable. La Papillote, dès qu'elle était en chaleur, elle courait pour se faire couvrir par le taureau de la ferme d'Hotelans à Novillars ! Ah, cette Papillote ! Un jour ma mère constata qu'elle n'avait plus de lait, en dehors de la période de gestation et d'allaitement, bien sûr, et pourtant elle mangeait de la bonne herbe. Elle le dit à mon père qui peu de temps après sut pourquoi : lorsqu'elle était à la pâture, une vipère venait la têter ! On trouva un jour une autre vipère dans une crèche de vache. A l'étable et à l'écurie, on suspendait du buis béni lors de la fête des Rameaux.

On eut également des chèvres, pas beaucoup : trois, mais pas longtemps parce qu'elles brouaient les arbustes fruitiers (pruniers, reines-claude) que mon père greffait ! Il disait à ma mère : « Oh ! tes chèvres ! ». On dut s'en débarrasser. Elles étaient à côté du clapier.



Au bout de l'écurie, il y avait une soue. Avec chez Gurnot et chez Jussreandot, nous achetions à nous trois six cochons que l'on se partageait ensuite pour les engraisser ; on leur donnait à manger dans une grande auge.

Près de la soue, c'était le clapier. Une vingtaine de lapins. C'était nous, les trois filles, qui devions nous en occuper, en fait c'était moi seule qui le faisait ; les pauvres bêtes ! comme je travaillais aux champs, il m'arrivait souvent d'oublier de les soigner et de leur donner à manger. Elles étaient maigres comme tout. Toutes les semaines, il fallait nettoyer leurs cages.

On leur donnait à manger de la luzerne, du trèfle et du foin en hiver. A côté, il y avait de la paille où les mendiants qui passaient pouvaient dormir. Un matin, ma mère allant dans l'écurie, la trouva tout enfumée ; le mendiant avait fumé et avait mis le feu à la paille. Il avait réussi à éteindre, mais il restait de la fumée ; et il était parti ! Depuis ce temps-là, mon père fit dormir les vagabonds sous le hangar qu'il avait fait construire dans la cour et où l'on rangeait les machines et les outils ; en fait de machines, nous avions : une faucheuse, une racleuse, une herse, une canadienne et une javeuse. Ce hangar, c'est Clovis Gurnot qui le récupéra.

A suivre ...



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Philippe VALLET, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr